

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 janvier 2016

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3318)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL498

présenté par
M. Belot, rapporteur

ARTICLE 10

Compléter la première phrase de l'alinéa 5 par les mots :

« dont il assure la gestion »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.